NOTE EXPLICATIVE

NOM DE LA COLLECTIVITE :

Commune de LAPEYRUGUE

INTITULE DE L'OPERATION:

OPERATIONS DE REHABILITATION DU BOURG

I) Descriptif de l'opération:

La Place de l'église borde la route départementale n° 20 et est adjacente à la mairie. Elle est principalement utilisée comme parking sachant que le cimetière se trouve à l'arrière de l'édifice religieux. La voie d'accès qui longe ce dernier puis le cimetière, conduit aux 2 salles d'activité.

Les principaux bâtiments publics (mairie, cimetière, église et salles polyvalentes) sont desservis par les zones de voiries concernées par les opérations de réhabilitation et aujourd'hui, ces espaces sont ouverts sans véritable règle de circulation. Il est à noter également que les monuments du périmètre nécessitent une revalorisation de leur aspect architectural.



II) Objectifs

Le projet a pour objectif principal de définir les espaces réservés à la circulation automobile et piétonne, organiser l'espace de stationnement et créer l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite de la Mairie et de l'Eglise.

PLACE DE L'EGLISE: Sécuriser et organiser l'espace de la place de l'église.

Sécurité:

- > Définir les espaces véhicules / piétons avec la création d'un trottoir
- Organiser l'espace de stationnement
- Créer une limite bien identifiée afin d'inciter les automobilistes à ralentir
- Améliorer le carrefour avec la route départementale (sortie perpendiculaire à l'axe prioritaire)

Esthétique :

- Mise en valeur du parvis de l'église, du monument aux morts et de la croix en pierre
- Restauration des murs anciens en pierre de pays.
- Mise en place de matériaux nobles : pavés et pavage en pierre et bordures béton revêtues d'un parement granite.

Confort:

- Collecte des eaux de ruissellement afin d'éviter les désordres engendrés par les orages.
- Adapter l'entrée de la mairie et de l'Eglise en reprenant les niveaux de surface afin de créer l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite
- Renforcement de la structure et modification du profil de la place
- > Réalisation des couches de roulement en béton bitumineux.

VOIE COMMUNALE DESSERVANT LES SALLES POLYVALENTES : Sécuriser et améliorer l'accès depuis la place de l'église.

Sécurité :

Définir les espaces véhicules / piétons avec la création d'un trottoir

Confort:

- Permettre du stationnement longitudinal à la voie
- Renforcement de la structure de la chaussée et reprise des revêtements superficiels

III) Descriptif des travaux

- Création d'un parking à l'entrée de la place, délimité par des bordures béton infranchissables (type T2, 130 ml) qui permettent également de collecter les eaux de ruissellement
- Décaissement de la chaussée de la place (660 m3) pour rabaisser les niveaux et rendre un aspect « moins encaissé » au parvis de l'église tout en créant une structure de chaussée homogène (40 cm de GNT 0/31.5, 608 tonnes)
- Création d'un réseau d'assainissement pour l'évacuation des eaux pluviales (30 ml de canalisation)

- Mise en place d'enrobés 0/10 noirs pour les parties circulées et d'enrobés clairs pour les parties semi piétonnes (100 tonnes)
- > Pavage pierre granite « type Leucamp » au niveau du parvis de l'église
- > Dégarnissage et restauration des joints des murs périphériques à l'église
- Délimitation des différents type de revêtement (enrobés clairs et noirs) par la pose de pavés pierre, 1 rang
- Marquage peinture au sol pour repérer les stationnements y compris une place réservée aux PMR.
- Plantations des espaces verts : 4 arbres + 7 vasques et des haies de charmille. A noter qu'un arrosage automatique est prévu au projet.
- Reprofilage en graves émulsion et réalisation d'un revêtement de la chaussée en béton bitumineux 0/10
- Pose de barrières de protection style « Croix de Saint André »